

Membre de l'Association internationale de droit constitutionnel

Le président

Remilly, le samedi 17 décembre 2011

Chers Amis,

Lors de sa dernière réunion, le 15 décembre 2011, le Conseil d'administration de notre association a procédé à l'élection du président et des membres du bureau.

Le Conseil m'a renouvelé sa confiance et je l'en remercie vivement. Il a également accordé sa confiance à l'équipe composant le bureau que j'ai proposée :

Alain Delcamp, Anne Marie Le Pourhiet, Ferdinand Mélin Soucramanine, Vice présidents ;

Anne Levade, Secrétaire général et Marc Besson, Secrétaire général adjoint;

Xavier Philippe, Trésorier ;

Dominique Rousseau, Président du Conseil scientifique.

Je les remercie pour le travail que nous avons accompli ensemble et pour avoir accepté de partager la responsabilité de diriger notre association pour les deux années qui viennent.

A cette occasion, j'ai pu présenter au Conseil d'administration les raisons qui m'ont conduit à me porter candidat au renouvellement de mon mandat.

Mon souhait est de continuer à porter, avec l'appui du bureau, du Conseil d'administration et de chacun de vous, un certain nombre de projets engagés.

1-Développer des réseaux de la recherche en droit constitutionnel

Ces réseaux sont d'abord constitués par les Centres de recherches qui le souhaitent. La préparation de la prochaine journée d'études de l'Association sera précédée, en ce sens, par de nombreuses journées décentralisées. Il conviendrait également de développer des réseaux thématiques couvrant tout le champ du droit constitutionnel pour remplacer les commissions thématiques dont le fonctionnement n'a pas été probant. De ce point de vue, le développement de la Commission « jeune recherche » constitue également un atout important qui doit être soutenu.

2-Les relations avec l' « extérieur »

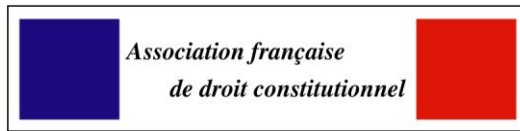
Ces relations concernent les institutions nationales. Outre celles traditionnellement établies avec le Conseil constitutionnel et les assemblées parlementaires, des opérations ont été conduites avec le Ministère de la justice (Comité de suivi de la Question prioritaire de constitutionnalité). Il a été souligné la nécessité de développer des échanges avec le Conseil d'Etat, la Cour de cassation, mais aussi le Ministère des affaires étrangères.

Icarie, 13 rue de l'Église, 21560 Remilly sur Tille

03 80 37 00 15

prb.mathieu@wanadoo.fr

www.afdc.fr



Membre de l'Association internationale de droit constitutionnel

Elles concernent également l'établissement de liens avec d'autres associations. Ainsi un prix de thèse, prix Jean Rivero, va être mis en place en partenariat avec l'Association française de droit administratif. Des projets communs ont été conduits ou doivent l'être avec la FONDAFIP (finances publiques) et le GEVIPAR (droit et vie parlementaires). D'autres contacts doivent être pris, notamment avec des associations dont les centres d'intérêt concernent plus directement le droit privé.

Enfin, ces relations concernent aussi les rapports avec d'autres associations nationales. Outre la participation à l'Association internationale de droit constitutionnel, l'AFDC participe à un réseau trilatéral avec nos amis italiens et espagnols. L'association coréenne a souhaité établir des contacts réguliers. Il convient, me semble-t-il de développer les contacts avec les constitutionnalistes des pays de la méditerranée et la création d'un réseau pourrait être envisagée, de même qu'avec les constitutionnalistes des pays du centre et de l'est de l'Europe.

3-Le fonctionnement interne de l'Association

La création du conseil scientifique a permis la participation active d'un plus grand nombre de membres à l'élaboration des projets de l'Association. Il conviendra, me semble-t-il, de faire en sorte qu'à la multiplication des activités de l'Association corresponde un plus grand partage des responsabilités.

Enfin, je souhaiterais que nous puissions débattre, le moment venu, d'une articulation plus directe entre le Congrès et le renouvellement de nos instances dirigeantes.

A la confluence de ces objectifs, le site internet de l'Association doit se développer, notamment en tant qu'instrument de contact avec l'extérieur et de réalisation de publications électroniques de colloques et de travaux. La création d'une édition électronique avec Comité de lecture est envisagée.

Vous renouvelant mes remerciements pour votre confiance, et vous assurant de mon dévouement, je vous adresse mes souhaits d'excellentes fêtes de Noël et de fin d'année et mes vœux les plus sincères pour la nouvelle année.

Bertrand MATHIEU